



Le tableau 3 indique que, en 1957, 54.6 p. 100 des personnes condamnées pour actes criminels n'avaient pas poursuivi leurs études au delà du degré élémentaire; 47.8 p. 100 étaient âgées de 24 ans ou moins; 9.7 p. 100, de 45 ans ou plus; et 75.3 p. 100 habitaient les centres urbains. Parmi les délinquants, 94.5 p. 100 étaient des hommes, 91.3 p. 100 sont nés au Canada, 60.7 p. 100 étaient célibataires, 19.6 p. 100 étaient des manœuvres et 9.2 p. 100 n'avaient pas d'emploi rémunéré.

3.—Personnes déclarées coupables d'actes criminels, selon la profession, l'état matrimonial, le sexe, le lieu de naissance, etc., 1956 et 1957

Détail	1956	1957	Détail	1956	1957
Total des condamnations	27,413	31,765			
PROFESSION			PROFESSION—fin		
Agriculture	1,282	1,415	Public et de protection	51	73
Chômeurs et retirés (y compris les maîtresses de maison)	2,017	2,910	Étudiants	862	1,200
Commerce et administration	1,781	2,318	Autres	77	84
Construction	3,195	3,847	Transports et communications	2,863	3,286
Fabrication et mécanique	3,098	3,656	Travail de bureau	1,083	1,074
Finance et assurances	54	47	Non mentionnée	1,182	1,248
Manœuvres	5,839	6,226			
Militaires	522	510	ÉTAT MATRIMONIAL		
Mines	644	669	Célibataire	15,717	19,276
Pêche, piégeage et abatage du bois	1,295	1,441	Marié	9,262	9,931
Services:			Veuf	263	324
Domestique	584	630	Divorcé	176	229
Personnel	682	819	Séparé	861	929
Professionnel	302	312	Non mentionné	1,134	1,076